

Lundi 27 juin au samedi 2 juillet 2022 :

Nouvelle semaine des Rendez-vous de la retraite partout en France

Paris, le 15 mai 2022

La semaine des Rendez-vous de la retraite est, comme chaque année, l'occasion de prendre le temps de s'informer sur ses droits à la retraite et de se familiariser avec les services et outils d'aide à la décision proposés gratuitement par les régimes de retraite. A tout âge, que l'on soit proche ou loin de la retraite, l'événement offre également l'opportunité d'échanger sur sa situation personnelle avec un conseiller de l'Assurance Retraite (régime de retraite de base) et du régime complémentaire Agirc-Arrco.

Pour cette nouvelle édition, 40 000 entretiens sont proposés par téléphone ou en physique dans l'un des 360 points d'accueil répartis en métropole et dans les DROM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, et la Réunion). L'événement se déroulera également en ligne sur le site rdv-retraite.fr. Au programme, tout au long de la semaine : un tchat, un webinaire et de l'information pratique sur la retraite, utile tout au long de sa carrière.

Les RDV de la retraite rencontrent un succès toujours plus important chaque année. Depuis 2020, l'évènement est organisé en commun avec l'Assurance retraite, dans le but d'augmenter le nombre d'entretiens proposés et de répondre à chaque assuré d'une seule voix. L'Assurance retraite, c'est-à-dire le régime général de la Sécurité sociale et l'Agirc-Arrco, le régime complémentaire constituant, en effet, les composantes majeures de la retraite d'un actif du secteur privé.

Inscription à partir du 7 juin sur rdv-retraite.fr

À propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 25 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,7 million d'entreprises adhèrent au régime. 13 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco. Le montant total annuel des allocations versées par le régime s'élève aujourd'hui à 84 Md€.

À propos de l'Assurance retraite

Premier organisme français de retraite, la Cnav gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de l'Assurance retraite. Chaque année, elle verse 140 milliards d'euros de prestations à près de 15 millions de retraités, et gère la carrière de plus de 20 millions de cotisants. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur www.lassuranceretraite.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà plus de 12 millions d'espaces personnels créés !

Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr www.lassuranceretraite.fr

Renseignements

Léa Cauchi : 06 24 96 84 31

lea.cauchi@coriolink.com

Céline Surget : 07 48 72 82 37

celine.surget@coriolink.com